

The background features several white line-art icons on a dark blue background with a dotted pattern. In the top left is a stopwatch with red dotted lines around it. In the top right is a bicycle with red dotted lines around its wheels. In the bottom left is a football with red dotted lines radiating from it. In the bottom center is a trophy with a star on its front and red dotted lines around its base. There are also various geometric shapes like triangles and lines scattered throughout.

Nouvelles aides aux clubs sportifs

Édito

Depuis l'accueil du 1^{er} Tour de France il y a 120 ans, l'Essonne s'est imposée comme une Terre de sports, avec notamment l'implantation du stade départemental Robert Bobin, du Grand dôme de Villebon et du Centre national de Rugby à Marcoussis, qui rayonnera cette année avec la Coupe du Monde. Aujourd'hui, notre territoire compte 300 000 licenciés et peut s'enorgueillir de nombreux talents sportifs.

Aux côtés des acteurs du sport depuis de nombreuses années, le Département a souhaité renforcer et améliorer leur accompagnement. En concertation avec les clubs et comités sportifs, il a adopté une nouvelle politique sportive. Celle-ci se traduit par un dispositif d'aides plus pertinent pour soutenir des projets stratégiques et vous aider à faire face à des dépenses exceptionnelles : financement de formations, création de sections sport-handicap ou sport-santé, etc. Autre volet de cette nouvelle politique : le soutien au sport de haut niveau. L'objectif est aussi de faire rayonner l'Essonne au plus haut niveau. **Au total, le Département va investir 4,3 millions d'euros dans cette nouvelle politique.**

En parallèle, il poursuit les actions déjà engagées en matière d'inclusion par le sport, de sport de nature, de sport-santé ou encore de formation des bénévoles. À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, l'Essonne s'affirme ainsi comme le porte-drapeau du sport pour tous et à tous les âges.

Vive le sport en Essonne !



François Durovray
Président du Département
de l'Essonne



Sandrine Gelot
Vice-présidente en charge
de la culture, des sports,
de la jeunesse
et de la vie associative



Yann Pétel
Président délégué
en charge des sports

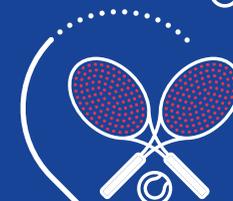
QUATRE NOUVELLES AIDES structurant l'action du Département en faveur des clubs

1. Aide au démarrage des clubs

POUR QUI ? Création de club/section/entente ou réactivation d'un club justifiant de 6 à 18 mois d'ancienneté

500 €
pour couvrir les frais
administratifs.

De 500 à 1000 €
pour acheter du petit matériel
pédagogique et informatique.



2. Aide à la structuration des clubs

POUR QUI ? Clubs essonniers justifiant d'un an d'ancienneté

500 ou 700 €
(pour les clubs omnisports)
pour financer des formations
fédérales de premiers niveaux
dans les domaines de
l'encadrement sportif
et de l'arbitrage.

1^{ère} année : 2 000 €
2^{ème} année : 1 000 €
pour financer la création d'un poste d'éducateur sportif,
à partir de 5h hebdomadaire, diplômé d'un Titre à finalité
professionnelle permettant de développer une nouvelle
activité au sein de l'association.

3. Aide aux projets des clubs

POUR QUI ? Clubs essonniers justifiant d'un an d'ancienneté

De 500 à 1000 €
pour financer les déplacements
des athlètes sur des compétitions
de niveau international pour
les jeunes âgés de 12 à 16 ans
(hors prise en charge fédérale).

500 €
pour couvrir des frais de stage onéreux
dans le cadre d'une formation, pour favoriser
la pratique sportive encadrée en milieu
naturel (disciplines sports de nature).



4. Promouvoir les valeurs du sport aux jeunes

400 €
pour réaliser des interventions
auprès d'enfants accueillis en protection
maternelle et infantile (PMI).

400 €
pour réaliser des interventions
dans les collèges.

ET AUSSI :

Aides sur projets en lien avec les priorités départementales

Un soutien sera aussi porté sur les actions répondant aux thématiques suivantes :

Sport santé

E-sport

Émergence de nouvelles pratiques

Inclusion par le sport

Sport de nature

Et toujours l'aide en investissement pour l'accès à la pratique et l'aide à l'organisation de manifestations d'envergure nationale et / ou répondant aux priorités départementales.

Agenda 2023

Dès le 4 avril

Téléchargez et réalisez une demande d'aide sur le site essonne.fr
Rubrique : Education, jeunesse, citoyenneté > Asso'Essonne > Aides financières sport

D'avril à juin

Des webinaires et des réunions auront lieu pour les clubs, mairies et comités. Vous recevrez ces informations par mail. Restez connectés !

En octobre

Versement des subventions

Essonne
TERRE D'AVENIRS

Conseil départemental de l'Essonne

Boulevard de France - Georges Pompidou
91012 ÉVRY-COURCOURONNES CEDEX

essonne.fr      

Une question ?
Besoin d'informations ?

01 60 91 92 64
sports@cd-essonne.fr